

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-3586 / 101497
LN Industries SA, 1219 Châtelaine
ateliers de décolletage, de transfert et CNC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
09.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3597 / 102100
Airnet Jemada Import SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
nettoyage industriel de ventilation pour restaurants, hôtels, hôpitaux, EMS,
écoles, etc. sur tout le territoire suisse
besoins spéciaux de consommation
4 A
22.02.2004–24.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3598 / 100923
Alpwater SA Usine de Saxon, 1907 Saxon
soufflage de bouteilles «Preform PET» selon demandes saisonnières
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 A
29.02.2004–03.03.2007 (Renouvellement)
- 03-3624 / 100459
Infré SA, 1800 Vevey
ligne de fabrication de thé sans caféine
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 A
05.01.2004–17.04.2004 (Modification)
- 03-3646 / 100606
Heraeus Materials SA, – Cossonay-Gare
département redressage
besoin urgent
20 A
08.12.2003–18.02.2006 (Modification)
- 03-3649 / 109437
CSEE Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques SA, 2000 Neuchâtel
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 A
30.11.2003–04.12.2004 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 03-3426 / 101641
A. Berger et Co, 2800 Delémont
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 A
01.12.2003–31.12.2004 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr
- 03-3585 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
ateliers «rondes à chaînes»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 A
16.02.2004–19.02.2005 (Renouvellement/modification)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr)

- 03-3626 / 108899
Parking Place de Cornavin SA Fondation des Parkings, 1227 Les Acacias
surveillance parkings (centre de contrôle technique 24/24)
besoins spéciaux de consommation
16 A
30.11.2003–02.12.2006 (Renouvellement)
- 03-3628 / 101169
Nexans Suisse SA, 2016 Cortailod
ligne de réticulation horizontale THT-LR2 (ligne 6, extrusion horizontale)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 A
29.02.2004–03.03.2007 (Renouvellement)
- 03-3754 / 102070
Telehouse (Suisse) SA, 1204 Genève
services informatiques et clients
besoins spéciaux de consommation
12 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 03-3581 / 101442
Boulangerie Industrielle SA (BISA), 1245 Collonge-Bellerive
boulangerie – pâtisserie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
86 A
04.01.2004–06.01.2007 (Renouvellement/modification)

- 03-3594 / 100324
Model Emballages SA, 1510 Moudon
onduleuse, transformation: machines Bobst, Slotter et PCR – expédition et entre-
tien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 A
01.02.2004–03.02.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3595 / 100574
Provimi Kliba SA, 1305 Penthalaz
moulin et usine de produits fourragers: fabrication, chargement et meunerie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement/modification)
- 03-3599 / 101785
W. Gassmann AG, 2504 Biel/Bienne
préresse – impression rotative – expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
51 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement)
- 03-3600 / 101476
SRO-Kundig SA Arts graphiques et communications, 1214 Vernier
Heidelberg 8 couleurs et Heidelberg 5 couleurs + vernis
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 A
25.01.2004–27.01.2007 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 03-3616 / 102088
Covance Central Laboratory Services SA, 1217 Meyrin
laboratoire d'analyses
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 A
01.02.2004–03.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3647 / 100866
Gisa, 1920 Martigny
atelier de galvanisation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 A
08.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement)
- 03-3651 / 101047
Manufacture de Haute Horlogerie Cartier SA, 2306 La Chaux-de-Fonds
usinage d'éléments de bracelets
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 A
11.01.2004–13.01.2007 (Renouvellement)

- 03-3680 / 108973
Cremo SA, 1837 Les Moulins
fabrication/affinage des fromages – réception du lait
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 A
08.02.2004–10.02.2007 (Nouveau permis)

Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 03-3602 / 100686
Suter Viandes SA, 1844 Villeneuve
préparation viande fraîche / tranchage charcuterie
besoins spéciaux de consommation
85 A
09.02.2004–10.02.2007 (Renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l’octroi d’un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 03-3496 / 102067
Dasocom SA, 1217 Meyrin
nettoyage industriel de gaines de ventilation sur le territoire des cantons de Genève et de Vaud
besoins spéciaux de consommation
6 A
29.12.2003–30.12.2006 (Renouvellement)
- 03-3500 / 100438
Philip Morris Products SA, 1425 Onnens VD
production ET à Onnens VD (fabrication de cigarettes et services techniques rattachés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
54 A
16.11.2003–18.11.2006 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 Ltr)

- 03-3169 / 101657
VV S.A., 2800 Delémont
atelier d'étampage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 A
29.09.2003–02.10.2004 (Nouveau permis)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr
- 03-3545 / 109433
Oereka Transports, Jonathan Archimi, 1820 Montreux
opérations de transport
besoins spéciaux de consommation
2 A
13.10.2003–16.10.2004 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17, 19 et 28 Ltr)

- Permis global pour les travailleurs des cliniques et hôpitaux dans toute la Suisse
Cliniques et hôpitaux
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
01.01.2004–31.12.2005 (renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

13 janvier 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.01.2004
Date	
Data	
Seite	64-69
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 304

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.